

LE MARINIER DÉCHIRÉ.

- 1 -

Yvon est las après ce long voyage qui l'a ramené des Pays Bas. Sa péniche, la Colette, est, elle aussi, fatiguée. Il a toujours fait ce métier de marinier à contre cœur. Naviguer des heures entières pour le transport de marchandises ne lui a jamais vraiment plu. Pour son père, batelier depuis longtemps, il n'était pas question que son fils arrête la tradition familiale. Alors Yvon avait repris le gouvernail après la mort du paternel. Il s'était marié à une épicière de la Grande Rue de La Charité. Noémie, elle aussi était assujettie à l'obligation de poursuivre le commerce parental.

Sa vie est donc ponctuée de voyages et de haltes sur le parcours. Celle qu'il préfère c'est Paris. Il s'octroie chaque fois qu'il passe par là le droit d'y séjourner quelques jours.

Il fait le tour de la Colette. L'émotion lui monte aux yeux. Le lissage de sa moustache la fait d'habitude partir. Mais, cette fois, elle reste présente. Il ne comprend pas pourquoi.

Il avait commencé le nettoyage du pont lorsqu'il aperçoit au bout du quai le facteur qui lui fait de grands gestes. Quelques instants plus tard, l'homme de la poste lui remet une lettre. L'enveloppe est un peu froissée. Elle sent bon. Il la tourne et la retourne entre ses doigts usés par les cordages.

— Ben, Yvon, vous avez fait des connaissances à Paris ? J'ai pas déposée à la boutique vu qu'il est écrit dessus : « à remettre en mains propres » ...

Sur ces mots, le postier lui fait un salut militaire et poursuit sa tournée.

De retour sur son chaland, il ouvre la missive. Elle contient une seule page.

Mon petit houpion,

Tu me manques déjà ! Depuis ton départ, je n'arrête pas de me souvenir comment tu m'as cajolée après m'avoir immatriculée et percutée contre ton macaron... On s'est engravé tous les deux au point de perdre le niveau de notre tiran d'eau !

J'espère que tu vas lever ton guindeau et venir me rejoindre très vite pour nous engraver encore et encore.

Marine

P.S : Je ne suis plus blonde et j'ai décidé d'arrêter les réunions au club féministe maintenant que je t'ai rencontré mon sacré bouteur qui a su faire tomber ma fonçure !

Le lendemain matin, le quai de La Charité est vide. Au bistrot du coin du pont, il se dit déjà : « L'père Yvon l'est parti au déchirage, sûrement »

Noémie est inquiète. On lui avait dit qu'Yvon avait accosté hier. Ce matin, toujours pas de mari. Hier soir à la fermeture de l'épicerie, elle ne s'était pas inquiétée et puis elle s'était sentie fatiguée après sa longue journée à servir les clients au point de ne pas descendre au port. Elle s'était rassurée en se disant qu'Il aimait nettoyer son bateau dès son arrivée. Ce matin, avant l'ouverture du magasin, poussée par une vague inquiétude, elle décida d'aller à sa rencontre. Elle descendit la Grande Rue, déboucha sur le quai. Aucun bateau accosté, elle remonta l'ancien chemin de halage vers l'autre partie du port où Yvon amarrait parfois son chaland quand il n'avait pas de commande de transport de bois. Rien. À ce moment précis, elle comprit l'inutilité de son geste : ils n'étaient plus que deux mariniers à naviguer encore sur La Loire et le port était assez vaste pour contenir plusieurs embarcations.

Elle fit demi-tour. En passant devant le café du pont, elle décida d'y entrer. A son entrée : silence. Quelques vieux mariniers étaient déjà attablés devant leurs chopines. Elle reconnut également deux bûcherons des Bertranges et le facteur, appuyés au comptoir. Tous la regardaient avec insistance.

-- Il est où Yvon ? Lança-t-elle à la cantonade.

Silence. Un des vieux, avec un sourire ironique lui répondit :

-- Ben, ton Yvon, il est parti au déchirage ! Y t-a pas prévenue ?

Noémi sortit. Elle n'entendit pas les ricanements des habitués du café. Elle était absorbée par ses pensées. Pour elle, c'était impossible. Son Yvon ne serait pas parti sans la prévenir et encore moins sans avoir discuté avec elle du déchirage de « La Colette ». Elle décida d'aller en parler au commissaire. En remontant la Grande Rue, elle se dit : « C'est impossible, impossible ! Il y tenait à « La Colette » ! » Elle se souvint du jour où ils avaient ensemble choisi de baptiser leur chaland « La Colette », prénom de leur fille décédée à la suite d'une grave maladie.

Le commissaire Jean Le Loir aperçut Noémi dès son arrivée. Elle était essoufflée, ce qui donna plus de poids à ses mots :

-- Je viens...pour...une disparition inquiétante...

Il fit asseoir la femme devant son bureau quand, au même moment, un employé communal entra en vociférant :

-- Commissaire, venez vite on a trouvé deux squelettes dans le grenier à sel !

-- Mais, mais, cela fait un siècle qu'il n'y a plus de sel dans ce bâtiment !

-- Il en reste encore au fond. Y fallait qu'on le nettoie et après quelques pelletés on est tombé sur ces squelettes... Bien conservés, il va sans dire ! Alors, j'ai dit aux gars : « on arrête, faut prévenir les autorités » alors me voilà !

Le Loir se retourna vers son collègue l'inspecteur Gérard Morlin qui avait plongé son attention dans les papiers recouvrant son bureau.

-- Morlin, tu vas voir ce qui se passe au grenier à sel. Moi, je m'occupe de Madame.

L'inspecteur lâcha avec agacement sur une pile, déjà impressionnante, le papier qu'il faisait mine de lire.

Le Loir s'assit face à Noémi qui le regardait intensément. Le commissaire lui avait toujours plu : élégant avec son étonnante chevelure noire frisée et ses yeux bleus intense. Chaque fois qu'il entra dans l'épicerie il se courbait légèrement avec respect pour dire bonjour. Et puis, ils étaient tous deux natifs des Bertranges.

-- Racontez-moi, dit-il

-- Voilà, mon mari Yvon n'est pas rentré...

Devant l'air étonné de Le Loir, elle s'empressa d'ajouter :

-- on m'a dit qu'il avait accosté au port, hier. Il n'est pas rentré cette nuit. Je n'étais pas inquiète car, il a l'habitude, après une livraison, de nettoyer son bateau à fond et d'y dormir parfois. Or, ce matin, pas de chaland ! il n'est pas venu me prévenir qu'il repartait. Et je sais qu'il n'avait pas de commande... Avec le canal et le train les affaires vont mal. Alors, comprenez mon inquiétude ! Au café du pont, on m'a dit qu'il était parti au déchirage. Il n'a jamais été question de ça. C'est vrai « La Colette » est pas en très bon état mais de là à penser au déchirage...

Le Loir réfléchissait en écoutant Noémi. Elle avait raison sur un point : la décision d'aller au déchirage n'était pas une décision qui se prenait si vite. Il avait noté quelques éléments sur son carnet.

Il se leva et dit :

-- Rentrez chez vous Noémi, j'ai tout noté. On va enquêter sur tout cela rapidement.

Noémie se leva à contre cœur, suivit le commissaire qui l'accompagna jusqu'à la porte. Il observa, pensif, l'épicière qui se dirigeait vers son magasin. Elle ouvrit aussitôt son échoppe. Il éprouvait une vive sympathie pour cette femme, issue, comme lui, d'une famille d'épicier. La sienne, en plein cœur de la forêt des Bertranges, avait prospéré et tourné son commerce vers le bois. Il en était là de ses réflexions lorsqu'un vieux pêcheur de Loire entra précipitamment :

-- On vient de découvrir un cadavre dans un verdiaux... On allait pêcher par là avec l'Emile et on l'a vu de loin ! On y a pas touché !

-- Vous avez vu qui c'était ?

-- Ah ! Ben, non, on a fait demi-tour pou' vous prévenir.

-- allez expliquer à l'employé communal où vous avez trouvé ce cadavre et dites-lui bien de me rejoindre sur le port.

Quand l'homme fut sorti, Le Loir ne put s'empêcher de penser au mari de l'épicière. Néanmoins, ce qui était curieux c'était la disparition du chaland et le pêcheur n'avait signifié à aucun moment la présence d'une quelconque embarcation près du verdiaux...

Le loir rejoignit Auguste sur le quai. Auguste était un ancien marinier. Il avait arrêté la navigation. La diminution du transport de marchandises sur le fleuve l'avait poussé à prendre un poste de surveillant sur le port. Il n'y avait plus de passage de chalands. Ils prenaient tous les canaux à présent ; seuls « le Mouch'ti » et Yvon accostaient encore à La Charité. Il avait entendu dire qu'Yvon avait décidé d'amener « La Colette » au déchirage. Cela lui avait paru curieux car il ne lui en avait pas parlé. Toutefois, en y réfléchissant, il n'était pas très étonné. Yvon et lui s'étaient souvent querellés. Ils en étaient venus aux mains quand il lui avait raflé le dernier chargement de bois. Auguste n'avait pas aimé que l'entreprise de bûcherons des Bertranges choisisse Yvon, gendre, il est vrai, du patron.

Auguste conduisit Le Loir vers la barque qui allait les amener vers le verdiaux indiqué. Il se trouvait en aval de La Charité vers le village de Mesves.

Le Loir était persuadé qu'ils allaient retrouver le corps d'Yvon. Il en parla à son compagnon du moment. Auguste prit son temps pour répondre et en hochant plusieurs fois la tête :

– P'êtr ben ! Mais où qu'il est son chaland ? Au déchirage ? Pas possible, il est parti hier soir. C'est loin le déchirage ! Il est sûrement encore en route.

– On lui a peut-être volé ?

– Si c'est ça, le voleur ira pas loin avec tous les contrôles.

– Il peut se servir de ses papiers !

– Pas possible Yvon, il est connu.

Ils arrivèrent près du verdiaux. Auguste dirigea la barque vers l'endroit indiqué par les pêcheurs, entre des grosses branches échouées lors de la dernière montée des eaux. Ils s'approchèrent au plus près. Aucun corps ! Un peu plus loin, un morceau de tissu gris était accroché sur un tronc. Auguste, avec dextérité, rejoignit l'endroit. Le Loir se pencha.

– Attention, commissaire vous allez nous faire chavirer... Attendez, j'vas m'approcher encore.

Quand il le put, Le Loir saisit ce qu'il croyait être un habit. il le ramena vers la barque , Il tira très fort, si fort qu'il vit apparaître une tête, des bras. Auguste se joignit à lui pour soulever le cadavre qu'ils hissèrent avec peine sur le plancher.

Ce fut Auguste qui, en s'asseyant, s'exclama :

– Mais, mais c'est une femme !

Ils retournèrent le corps.

– Bon diou, d'bon diou c'est la Célestine, dit l'ancien marinier en se signant plusieurs fois.

Il était effrayé et ne put répondre à la question de Le Loir.

– C'est qui Célestine ?

Il n'insista pas devant la sidération de son complice du moment. Il prit la décision de prendre les rames. Mais Le Loir, natif des Bertranges, n'était pas doué pour la manipulation d'une

barque. Ils mirent longtemps avant d'accoster au port où attendait un attroupement. Auguste était toujours atterré, sans pouvoir bouger. Quant à Le Loir, il était, au fond de lui, content de ne pas avoir à annoncer à Noémi qu'il avait retrouvé le cadavre de son mari.

Quand ils eurent accosté, on vint leur prêter main forte. Quelqu'un aida Auguste qui, manifestement, ne pouvait plus marcher. Le cadavre fut allongé sur le quai. Une rumeur effrayée parcourut l'assemblée. Une femme cria : « Pas possible ! C'est la Célestine ! » Une nouvelle fois, il n'eût aucune réponse à sa question. Il ordonna que l'on transporte le corps au commissariat.

Tout en rejoignant son bureau Le Loir pensait : « Qui est cette Célestine ? Où est le corps d'Yvon ? Et son embarcation ? »

SUITE POSSIBLE IMAGINÉE PAR JEAN-DENIS

Le lendemain à 9 heures le commissaire Le Noir réunissait, comme chaque matin, ses collaborateurs autour d'un café pour décider de l'emploi du temps de la journée après que chacun ait donné ses informations les plus fraîches.

- Alors Morlin c'est sûr ? C'est bien Yvon qu'on a trouvé dans les veurdiaux ?
- Pas le moindre doute, Monsieur le Commissaire. C'était quasiment un voisin : je l'ai reconnu sans la moindre difficulté...A mon avis la « Colette » s'est échouée et un salopard a profité de la situation pour s'en emparer. Il y avait une trace de coup (un coup sévère asséné avec une solide matraque sur la nuque)
- Où est le corps ?
- Dans les caves de la Mairie, Monsieur le Commissaire, Noémie pourra aller le reconnaître en fin de matinée après que le docteur Bajon l'aura examiné.
- Vous irez prévenir la pauvre Noémie, Morlin, le plus tard possible ! Et nos squelettes qu'est-ce qu'ils pouvaient bien faire dans le grenier à sel ?
- Ma foi on a trouvé sur eux et autour des objets datant de la fin du XVIII^e siècle. Ce n'est pas jeune ça et on aura du mal à coffrer le coupable si le docteur Bajon pense qu'il y a eu meurtre...
- A-t-il dit quelque chose ?
- Il s'est gratté le menton, Monsieur le Commissaire et il a dit « tiens c'est curieux ça, il faut que j'aille consulter le... » Il a donné le titre du bouquin mais je l'ai oublié...
- Bon on va clore l'enquête rapidement !
- Alors Delfin vous avez un début mouvementé dans la police, non ? Vous êtes des nôtres depuis trois jours et hop ! trois meurtres ! Bon d'accord il y en a deux qui ne vont pas nous donner beaucoup de boulot
- Il ne faut jurer de rien, Monsieur le Commissaire, tout est intéressant !
- Mais écoutez moi-ça du haut de ses vingt deux ans et de sa qualité de licencié en Droit ! Vous avez dû lire beaucoup de roman policier Delfin !
- Quelques-uns, certes, mais ça ne m'a pas tourné la tête comme les romans de chevalerie pour Don Quichotte !
- Vous savez, Delfin, vous verrez que nous nous battons souvent contre des moulins à vent !
- Qu'est-ce que c'est que cette histoire, grommela Morlin, c'est une affaire dont je n'ai jamais entendu parler ! C'est vieux ça, Monsieur le Commissaire ?
-

- Je vous expliquerai plus tard, Morlin, allez donc prévenir la pauvre Noémie...Ah ! mais voici le Docteur Bajon, restez Morlin, ça pourrait vous intéresser !

Assis, debout, debout, assis...Morlin avait la confuse impression qu'on se moquait de lui.

- Bonjour Docteur !
- Bonjour Monsieur le Commissaire et Messieurs les Inspecteurs !
- Qu'avez-vous à nous dire Docteur ?
- Concernant l'homme des veurdiaux il a été assassiné d'un coup de matraque qui lui a brisé le haut de la colonne vertébrale : du travail sérieux et appliqué. La Mairie a déjà rédigé l'acte de décès puisque l'identité est connue...Pauvre type, quand même, à peine trente ans ! Tenez, Monsieur le Commissaire voici son acte de naissance pour l'établissement de votre rapport !
- Merci Docteur, répondit le Commissaire en posant distraitement le document devant lui... Et nos squelettes du Grenier à sel ?
- Ils sont là depuis deux siècles au moins Monsieur le Commissaire. La terre des soubassements de l'ex-grenier à sel favorise la conservation des ossements : ils sont en parfait état, ce sont deux garçons qui avaient entre dix-huit et vingt ans au moment de leur décès, je suppose qu'ils ont été soit pendus, soit étranglés...La deuxième hypothèse me paraît plus probable car on n'enterrait pas les condamnés à mort après leur exécution dans le grenier à sel...L'hypothèse la plus probable c'est qu'il y a eu un interrogatoire musclé comme c'était de règle à l'époque et qu'on y est allé un peu fort...Il était prudent ensuite de faire disparaître les corps..
- Ah ! nos prédécesseurs avaient des moyens sérieux pour faire parler les délinquants... Si seulement...
- Taisez-vous Morlin ! Ces choses-là se pensent mais ne se disent pas ! Surtout en présence de gens qui ne sont pas de la maison !

Légèrement gêné, peut-être même piqué au vif, le docteur Bajon dit aigrement :

- Je peux me retirer, Monsieur le Commissaire, mais je n'ai pas terminé mon rapport...
- Allons, ne vous fâchez pas, docteur, je ne pensais pas à mal...Qu'avez-vous donc à nous dire ?
- Eh bien, les squelettes sont ceux de deux jumeaux...J'ai potassé mes bouquins de médecine jusqu'à deux heures du matin : tout y est !
- Ça alors ! Voilà qui pourrait faciliter nos recherches...La mise au jour de jumeaux est un phénomène rare à La charité...Même de nos jours, ajouta-t-il rêveusement en regardant le document posé devant lui....

Il se leva d'un bond, en proférant le nom de Notre Père à tous selon la Sainte Eglise...

- Nom de Dieu ! Messieurs nous partons tous au service de l'Etat-Civil en Mairie !

- Ah ! bonjour, Monsieur le Commissaire, comme c'est gentil de venir me voir !
- Ma petite Noémie je vous apporte une bonne nouvelle !
- Oh ! y'éto point la peine, Monsieur le Commissaire, la bonne nouvelle l'est déjà là !

Le commissaire remarqua enfin la bonne odeur de civet de lièvre qui embaumait l'humble demeure de l'épicière...Et nota aussi la présence d'une bonne bouteille sur la table où deux couverts étaient mis...Il comprit un peu tard que les événements étaient allés plus vite que son enquête...

- Yvon ! Vins don vouère, Monsieur le Commissaire vient déjeuner avec nous !

L'épicière expliqua alors qu'Yvon était bien allé faire déchiqueter la « Colette » la veille. Mais il avait réservé une surprise à son épouse : il était revenu avec la « Colette 2 », un bateau tout neuf, rien que pour lui faire plaisir, parce sa dernière course avait rapporté gros...Plus gros que prévu

- Quand je pense que ce matin Morlin devait venir vous annoncer la mort d'Yvon ! dit sentencieusement le Commissaire en se resservant une bonne part de civet tandis qu'Yvon lui versait à boire...
- Oh ! ça m'aurait guère inquiétée, puisqu'il était là ce matin à sept heures !
- Oui mais il y avait le mort trouvé dans les veurdiaux, une copie conforme de vous, Yvon...Et il y a eu un événement au grenier à sel qui m'a remémoré l'année 1852.
- C'est l'année de ma naissance, dit Yvon tout étonné en se versant une bonne rasade de Pouilly
- Vous aviez un frère jumeau, je l'ai vérifié ce matin même à la Mairie...
- Bien sûr ! Toute La Charité n'a parlé que de ça à l'époque ! reprit Noémie...Deux jumeaux, c'était pas rien !
- Sauf que votre frère Bertrand était un voyou qui devint bandit dans les Bertranges... Votre famille l'a mis au rancard et a caché son existence ! Il a été tué dans les veurdiaux : sans doute un règlement de compte entre canailles en son genre...Dites-donc ! Il est fameux ce Pouilly !

AUTRE SUITE IMAGINÉE PAR FRANÇOISE

(résumé : Deux informations arrivent au commissariat : deux squelettes ont été retrouvés dans le grenier à sel et un cadavre a été repéré dans un verdiaux. Noémi, femme d'Yvon est venue signaler à Le Loir que son mari avait disparu. Le Loir décide d'aller sur les lieux où deux pêcheurs ont aperçu le cadavre)

Le loir rejoignit Auguste sur le quai. Auguste était un ancien marinier. La diminution du transport de marchandises sur le fleuve l'avait poussé à prendre un poste de surveillant sur le port. Il n'y avait plus de passage de chalands. Ils prenaient tous les canaux à présent ; seuls « le Mouch'ti » et Yvon accostaient encore à La Charité. Il avait entendu dire qu'Yvon avait décidé d'amener « La Colette » au déchirage. Cela lui avait paru curieux car il ne lui en avait pas parlé. Toutefois, en y réfléchissant, il n'était pas très étonné. Ils s'étaient souvent querellés. Ils en étaient même venus aux mains quand il lui avait raflé le dernier chargement de bois de l'entreprise de bûcherons des Bertranges.

Auguste conduisit Le Loir vers la barque qui allait les amener vers le verdiaux indiqué. Il se trouvait en aval de La Charité vers le village de Mesves.

Le Loir était persuadé qu'ils allaient retrouver le corps d'Yvon. Il en parla à Auguste. Celui-ci prit son temps pour répondre et en hochant plusieurs fois la tête :

- P'être ben ! Mais où qu'il est son chaland ? Au déchirage ? Pas possible, il est parti hier soir. C'est loin le déchirage ! Il est sûrement encore en route.
- On lui a peut-être volé ?
- Si c'est ça, le coquin ira pas loin avec tous les contrôles.
- Il peut se servir de ses papiers !
- Pas possible Yvon, il est connu.

Ils arrivèrent près du verdiaux. Auguste dirigea la barque vers l'endroit indiqué par les pêcheurs, entre des grosses branches échouées lors de la dernière montée des eaux. Ils s'approchèrent au plus près. Aucun corps ! Un peu plus loin, un morceau de tissu gris était accroché sur un tronc. Auguste, avec dextérité, rejoignit l'endroit. Le Loir se pencha.

– Attention, Commissaire, vous allez nous faire chavirer... Attendez, j'vas m'approcher encore.

Quand il le put, Le Loir saisit ce qu'il croyait être un habit. il le ramena vers la barque , Il tira très fort, si fort qu'il vit apparaître une tête, des bras. Auguste se joignit à lui pour soulever le cadavre qu'ils hissèrent avec peine sur le plancher.

Ce fut Auguste qui, en s'asseyant, s'exclama :

- Mais, mais c'est une femme !

Ils retournèrent le corps. Des traces d'étranglement étaient visibles sur le cou de la victime.

– Bon diou, d’bon diou c’est la Célestine, dit l’ancien marinier en se signant plusieurs fois.

Il était effrayé et ne put répondre à la question de Le Loir.

– C’est qui Célestine ?

Il n’insista pas devant la sidération de son complice du moment. Il prit la décision de prendre les rames. Mais Le Loir, natif des Bertranges, n’était pas doué pour la manipulation d’une barque. Ils mirent longtemps avant d’aborder le port où attendait un attroupement. Auguste était toujours atterré, sans pouvoir bouger. Quant à Le Loir, il était, au fond de lui, content de ne pas avoir à annoncer à Noémi qu’il avait retrouvé le cadavre de son mari.

Quand ils eurent accosté, on vint leur prêter main forte. Quelqu’un aida Auguste qui, manifestement, ne pouvait plus marcher. Le cadavre fut allongé sur le quai. Une rumeur effrayée parcourut l’assemblée. Une femme cria : « Pas possible ! C’est la Célestine ! » Une nouvelle fois, Le loir posa la question sur l’identité de la femme, une nouvelle fois, il n’eût aucune réponse à sa question. Il ordonna que l’on transporte le corps au commissariat.

Tout en rejoignant son bureau Le Loir pensait : « Qui est cette Célestine ? On n’a pas trouvé le corps d’Yvon ? Alors, où est-il ? Et son embarcation ? »

Le Loir voulut réunir tout le monde.

– Faisons le point ! Les squelettes, ça donne quoi ?

– Partis avec le Docteur Bajon à l’institut médico-légal de Paris...

– Ah, bon ! Bajon ne pouvait pas s’en occuper ici ?

– Non, il a dit que nous aurions plus de résultats en faisant appel à cette nouvelle institution. Il a même rajouté qu’il y avait la-bas des savants en matière d’ossements et qu’il fallait faire appel à eux.

– Bon ! Deuxième affaire ! Ce n’est pas le cadavre d’Yvon qu’on a trouvé mais celui d’une certaine Célestine. Je ne sais pas qui c’est mais elle était très connue et sa mort suscite des remous. Vous savez qui c’est Morlin.

– Ben, oui ! C’est la servante du curé !

– Quoi ? Qu’est-ce qu’elle foutait dans le verdiaux ?

– On lui reconnaissait aussi des dons de guérisseuse. Un peu sorcière aussi !

Le Loir n’en croyait pas ses oreilles ! Il avait sollicité ce poste dans cette petite cité tranquille afin de profiter de ses ballades dans la forêt des Bertranges et le voilà à la tête de trois affaires.

– Allez, courage ! Morlin, vous allez enquêter à Cosnes. Yvon a peut-être été aperçu là-bas ! Moi, je vais interroger le curé.

En passant devant l’épicerie, Le Loir décida d’annoncer à Noémi la bonne nouvelle. Il n’y avait personne dans la boutique. Quand l’épicière l’aperçut, elle vint tout de suite vers lui et le fit entrer.

- Y paraît qu’c’est pas Yvon que vous avez trouvé
- Vous êtes déjà au courant ?
- Tout se sait très vite ici, vous savez.
- C’est une bonne nouvelle, non ?
- C’est vous qui le dites ! Moi, j’sais toujours pas où il est mon mari ! Et son chaland ? Mystérieusement disparu ! J’suis sûre que vous allez chercher qui a tué la Célestine et plus vous occuper de mon Yvon !
- Mais, non, Noémi, on va continuer nos recherches. Au fait, dites moi vous la connaissez Célestine ?
- Pardi, tout le monde la connaît ici ! Une sournoise ! Des courbettes à l’église devant M’sieur l’curé et par derrière...
- Oui ? Par derrière ...
- J’vas vous raconter une histoire. Un jour, l’curé a donné l’extrême onction au Mouch’ti. Prêt à mourir qu’il était ! Quand l’curé l’est parti, elle est venu le voir avec des onguents, l’a massé dans tous les sens. Et, ben l’Mouch’ti a retrouvé sa forme. Plus besoin d’aller au paradis ! C’est vrai, c’est efficace ses remèdes de sorcière...Mais...
- Mais... ?
- Mais, il paraît qu’après, elle lui a demandé des choses pas très catholiques. J’dis ça, mais j’dis ren !

A ce moment là, la porte s’ouvrit et une cliente entra. Noémi l’accueillit d’un « bonjour, Josette » tonitruant.

- Ça va-t-y, c’matin ? Y a le commissaire qui me parlait de la Célestine...
- Cette sournoise ! Morte étranglée et noyée qu’ils l’ont retrouvée ! Paix à son âme mais j’espère qu’le Bon Dieu va la tancer ! Moi, j’ai eu droit à ses pommades. C’est vrai, ça m’a soulagée mais après...

Le Loir était étonné d’entendre autant de rancœur chez ces deux femmes à propos d’une guérisseuse qui apportait du soulagement à des douleurs.

- Mais après ?...Vous avez dit : « Mais après... » souligna Le Loir.
- J’dis ça, mais j’dis ren ! Répondit Josette en faisant mine de coudre ses lèvres.

Le Loir comprit qu’il n’aurait pas d’autre information. Il salua les deux femmes, comme il savait le faire, avec une légère révérence et sortit rapidement. Il se dirigea vers l’église. Dans la sacristie, le curé rangeait ses oripeaux de messe. Il était manifestement énervé. Le commissaire toussa légèrement pour attirer l’attention du prêtre.

- Je n’ai pas le temps de vous confesser, mon fils. Il faut que je range les habits, que je change les fleurs, que je ramasse les missels. Célestine n’est pas venue et je dois faire tout moi-même !

– Justement, je viens vous parler de Célestine. J’ai une mauvaise nouvelle.

Le curé se retourne promptement et regarde Le Loir avec une inquiétude dans le regard.

– Ça doit être grave pour que la maréchaussée se déplace ! Vous l’avez mise en prison, cette sorcière ?

– Non, mon père, c’est plus grave... On l’a trouvée étranglée dans un verdiaux...

L’homme d’église s’assoit lourdement sur une chaise isolée.

– Étranglée ? J’lui avait bien dit d’arrêter ses sorcelleries ! Et dire que j’ai refusé de lui donner l’absolution...

(à suivre)